

OPTIONS DE RECOURS POUR LES MEMBRES

TÉLÉASSISTANCE POUR LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

ENJEU	Vous soupçonnez : un certain comportement en dehors du service, gestion financière et fraude, ou détournement d'actif. Vous ne vous sentez pas à l'aise pour faire part de vos inquiétudes à votre supérieur hiérarchique. ou à votre superviseur. La téléassistance vous offre un moyen sûr et sécurisé de faire part de vos préoccupations sous le couvert de l'anonymat.
PREMIÈRE ÉTAPE	Appel téléphonique : 343.291.5310 Courriel : <u>cbsa-asfc_professional_integrity-integrite_professionnelle@cbsa_asfc.gc.ca</u>
DÉLAI	-
COMMENT	Laissez un message vocal enregistré ou envoyez un courriel en tout temps. Information utile à signaler : Que s'est-il passé? Qui était impliqué? Quand l'incident s'est-il produit? Indiquez les dates et les heures. Y a-t-il eu plus d'un incident? Où l'événement s'est-il produit? Comment avez-vous pris connaissance de l'incident?
DROITS DE LA PERSONNE	-
OÙ	-
QUI RÉPOND	-
TRAITEMENT DE L'ENJEU	_
ANONYMAT	L'anonymat est protégé.
REPRÉSAILLES	
RAPPORT / RÉSULTATS	_
APPEL	-
AUTORITÉ	-
AUTRES RENSEIGNEMENTS	